

Ce glossaire a pour objectif d'éclairer certaines notions du langage oral mais propose également certains concepts liés en termes de gestes professionnels.

Atmosphère : par le langage de l'enseignant, il s'agit d'organiser et de maintenir un certain ethos (caractère, qualité, valeur morale, adéquation entre parole, discours et circonstances) (Maingueneau, 1998) : la vocalité (mise en voix et en geste) joue un rôle fondamental car elle renvoie à une manière d'être, à l'imaginaire d'un vécu. Le climat général de la classe, cognitif et relationnel, permet alors un espace de dialogue dans lequel on se centre sur les apprentissages. Cette ambiance de classe renvoie à la notion d'atmosphère de François (1998) : des gestes langagiers, dans un milieu plus ou moins ouvert, marquent l'espace possible d'énonciation pour les élèves. La tonalité discursive est propre à chaque enseignant, c'est son style. Par des gestes, un regard, une posture physique d'engagement avec les élèves, un collectif de classe s'installe pour le groupe d'appartenance. Chacun connaît son rôle et sa place dans la classe, chacun s'intéresse au travail de l'autre, au discours de l'autre (même si ce discours n'est pas normé), chacun comprend comment l'autre apprend. La parole de l'autre est alors valorisée et le geste de reprise des énoncés oraux des élèves institutionnalise cette parole.

Conduites discursives : activités conversationnelles résultant de l'exploitation située, temporelle et séquentielle de ressources linguistiques par les interlocuteurs, et de " configurations linguistiques qui sont des accomplissements interactionnels des participants " (Mondada, 1999). Il s'agit de « construire, en étant conscient, les situations impliquant ces conduites discursives liées, par exemple, à l'activité scientifique et technologique, et les conduites langagières qu'elles mettent en jeu. » (Grandaty, 2002)

Dialogisme : le concept de dialogisme de M. Bakhtine permet de mettre en avant l'idée que le discours n'émerge que dans un processus d'interaction entre une conscience individuelle et une autre. L'élève s'approprie le discours de ses pairs et le discours de l'enseignant qui traversent sa pensée et font sens. Le mot de l'autre résonne et il s'ensuit un travail d'associations. Le rôle du travail langagier est alors fondamental pour la construction de nouveaux savoirs.

La langue participe ainsi à l'activité sociale : « La richesse et la variété des genres des discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres de discours qui va se différenciant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée (Bakhtine, 1984) ». Tous les discours découlent de grands genres de discours culturellement construits qui cadrent la parole.

Discours : « Devenir l'auteur de sa parole » Bucheton : « Les discours modifient, organisent, régulent, développent en permanence les contenus de la pensée. En retour les contenus de la pensée modifient, régulent les compétences langagières. Apprendre c'est se déplacer. Le propre de la parole scolaire c'est que c'est une parole du travail intellectuel. »

Étayage : la posture de tutelle décrite par J. Bruner se définit à partir de la fonction d'étayage : « entreprise de collaboration à travers laquelle on aide l'enfant à se développer (Bruner, 1983) ». Ce processus d'étayage amène l'enfant à résoudre un problème qu'il ne peut résoudre seul. Six fonctions de tutelle sont alors proposées :

- l'enrôlement du sujet dans la tâche en suscitant l'intérêt et la motivation
- la réduction de la difficulté visant à supprimer les obstacles non nécessaires à l'apprentissage
- le maintien de l'orientation mettant en évidence le but de la tâche
- la signalisation des caractéristiques donnant les informations complémentaires utiles à la réalisation de la tâche
- le contrôle de la frustration visant à maintenir l'intérêt et la motivation même en cas de difficulté rencontrée
- la démonstration reprenant ce que dit l'élève pour produire une exécution

Dans ce cadre-là, la présence collaborative de l'enseignant est marquée par sa présence lors de la réalisation de la tâche. Le tuteur intervient à propos de la tâche, donne des informations, répond aux questions pendant que l'élève réalise l'activité. Il met alors en place des formats (formes régulatrices) d'échanges. Ces formats peuvent devenir des scénarios répétitifs, routiniers, dans le cadre du fonctionnement de la classe.

Genre de discours : type relativement stable d'énoncé élaboré au sein de chaque sphère d'activité humaine (Bakhtine, 1984). Dans l'échange verbal, deux grandes catégories de genres sont définies :

- les genres premiers : les productions naturelles spontanées de la vie quotidienne (les types de dialogue oral, le langage familial, quotidien, le langage social)
- les genres seconds : les productions construites institutionnalisées (les productions élaborées littéraires, scientifiques et philosophiques)

Alors que les genres premiers entraînent des pratiques langagières ordinaires, les genres seconds permettent des échanges culturels mettant à distance, objectivant car hors-contexte premier (Bakhtine, 1984).

Pour M. Jaubert et M. Rebière, les genres des discours sont définis et utilisés en contexte, et il s'opère une transformation progressive des pratiques langagières initiales en pratiques langagières nouvelles. Il s'agit donc pour l'enseignant de favoriser ce déplacement en proposant un travail cognitif et langagier de secondarisation auprès des élèves. C'est tout le travail de l'oral, un travail réflexif sur la langue, car le langage pour penser donne aux élèves la possibilité d'avoir un pouvoir de parole et de se développer intellectuellement. L'oral réflexif dans la classe permet aux élèves de construire de nouveaux points de vue, de nouveaux concepts et de contrôler leur activité scolaire.

Habitus sociaux-langagiers : les habitus (rites) sociaux-langagiers montrent les systèmes de valeurs et de pensée d'un sujet (Goffman, 1974) et les énoncés oraux traduisent un genre observable dans l'échange. Le « *faire ensemble* » lors de l'interaction et l'effet produit sur chaque individu se retrouvent dans l'explicite des mots et dans l'implicite des valeurs autour de ces mots. Le langage traduit alors les appartenances identitaires et sociales du sujet. Toute situation de communication met en jeu l'identité des intervenants, chacun désirant préserver sa « *face* ». Les stratégies discursives ont donc deux objectifs : un objectif communicatif (dire ce que l'on veut dire) et un objectif social (préserver sa « *face* » et la « *face* » de l'autre) (Goffman, 1974).

Interaction langagière : c'est l'activité langagière qui joue un rôle prépondérant dans la communication. Elle fait intervenir la compréhension orale et l'expression orale, tout en n'étant pas que la juxtaposition de ces 2 activités. Les processus réceptif et productif se chevauchent. Pendant qu'il traite l'énoncé encore inachevé du locuteur, l'interlocuteur planifie sa réponse sur la base d'hypothèses quant à la nature de cet énoncé, de son sens et de son interprétation. Le discours est cumulatif.

Langue : système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux : la langue française, anglaise.

Langage : capacité, observée chez tous les hommes, d'exprimer leur pensée et de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux et éventuellement graphiques.

Linguistique : discipline s'intéressant à l'étude du langage. Elle se distingue de la grammaire, dans la mesure où elle n'est pas prescriptive mais descriptive. La prescription correspond à la norme, c'est-à-dire ce qui est jugé correct linguistiquement par les grammairiens. À l'inverse, la linguistique descriptive des linguistes se contente de décrire la langue telle qu'elle est et non telle qu'elle devrait être.

Littératie : maîtrise de discours variés. Elle désigne la capacité d'utiliser le langage et les images, de formes riches et variées, pour lire, écrire, écouter, parler, voir, représenter et penser de façon critique. C'est un processus complexe qui consiste à s'appuyer sur ses connaissances antérieures, sa culture et son vécu pour acquérir de nouvelles connaissances et mieux comprendre ce qui nous entoure.

Médiation : le modèle de médiation de L. Vygotski postule que l'apprentissage s'effectue de l'espace social vers l'espace mental du sujet. Le langage dialogique est alors l'élément fondamental dans l'étape de guidage pour permettre le développement cognitif de l'enfant. L'engagement concret de l'adulte, par la communication, la démonstration et la modélisation, vise l'autonomie du sujet socialisé dans ses actes d'apprentissage. Un processus interpersonnel (de plusieurs individus) se transforme en processus intrapersonnel (dans l'enfant). L'enseignant médiateur est à distance, il observe les élèves travailler. Il reste garant du déroulement de l'activité, il encourage mais n'intervient pas à propos de la tâche engagée. Il reprend la parole (liée à l'activité) seulement lorsque les élèves ont terminé. (Vygotski, 1985).

Métalangage : réflexivité de la langue (et non du discours). Ex : le sentiment d'insubordination sociale caché sous le mot *égalité*.

Métalinguistique : qui appartient, se rapporte au métalangage, à la métalangue.

Oral intégré : oral intégré aux disciplines, depuis le préscolaire jusqu'au secondaire. Plus spécifiquement, c'est « *la relation entre le langage oral et la pensée de l'élève en construction* ». (Lafontaine, Bergeron et Plessis Bélair, 2007).

Oral monogéré : oral pris en charge par un seul individu.

Oral polygéré : oral constitué par plusieurs personnes.

Oral transversal : l'oral a un statut particulier : c'est un élément transversal, il est à la fois outil, support et objet de savoir à maîtriser à l'école primaire et secondaire. Il prend des formes très différentes selon les situations de communication dans lesquelles il est produit. (Lafontaine, Bergeron et Plessis-Bélair, 2007).

Paraverbal : qualité de la voix, débit, pauses, volume, respiration, intonation, articulation.

Parole : langage articulé humain destiné à communiquer la pensée, à distinguer des communications orales diverses, comme les cris, les alertes ou les gémissements. La parole est le langage incarné de l'homme. Elle est singulière et opère un acte de langage qui s'adresse à un interlocuteur, éventuellement soi-même, mentalement, ou à un support par l'écrit, par exemple. La parole permet d'exprimer des besoins, des pensées, des sentiments, des souffrances et des aspirations du locuteur.